

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les catastrophes météorologiques ont engendré 43,1 millions de déplacements d'enfants en six ans

Les inondations fluviales pourraient, à elles seules, déplacer presque 96 millions d'enfants au cours des 30 prochaines années, d'après une nouvelle analyse

NEW YORK, le 6 octobre 2023 – Les catastrophes météorologiques ont engendré 43,1 millions de déplacements internes d'enfants dans 44 pays sur une période de six ans, soit environ 20 000 par jour, indique une nouvelle analyse publiée aujourd'hui par l'UNICEF.

Premier du genre dans le monde à s'intéresser au nombre d'enfants qui ont été contraints de partir de chez eux entre 2016 et 2021 en raison d'inondations, de tempêtes, de sécheresses et de feux incontrôlés, le rapport [Enfants déplacés par les changements climatiques](#) établit des projections en la matière pour les trois prochaines décennies.

D'après cette analyse, la Chine et les Philippines font partie des pays ayant enregistré le plus grand nombre de déplacements d'enfants en chiffres absolus, et ce, en raison de leur exposition aux phénomènes météorologiques extrêmes, de la taille de leur population infantile et des progrès réalisés en matière d'alerte précoce et d'évacuation. Toutefois, lorsqu'on rapporte le nombre de déplacements à la taille de la population infantile, on constate que les enfants vivant dans de petits États insulaires, tels que la Dominique et le Vanuatu, ont été les plus touchés par les tempêtes, tandis que ceux vivant en Somalie et au Soudan du Sud ont été les plus concernés par les inondations.

« Imaginez la terreur d'un enfant qui voit sa communauté ravagée par un feu incontrôlé, une tempête ou une inondation », a déclaré Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF. « En plus d'affronter la peur, ceux qui sont contraints de fuir traversent des épreuves aux conséquences particulièrement dévastatrices, sans savoir s'ils pourront rentrer chez eux et retourner à l'école ou s'ils devront se déplacer à nouveau. Le déplacement peut sauver la vie des enfants, mais n'engendre pas moins d'importantes difficultés. À mesure que les effets des changements climatiques s'accroissent, les mouvements en lien avec le climat s'intensifient eux aussi, et force est de constater que nous n'agissons pas assez vite, alors même que nous disposons des outils et des connaissances nécessaires pour relever ce défi de plus en plus urgent. Nous devons renforcer les initiatives visant à préparer les communautés, à protéger les enfants exposés au risque de déplacement et à soutenir ceux qui sont déjà déracinés. »

Les inondations et les tempêtes ont donné lieu à 40,9 millions de déplacements d'enfants entre 2016 et 2021, soit 95 % du nombre total recensé – une situation qui s'explique en partie par un meilleur signalement et par une augmentation des évacuations préventives. Dans le même temps, les sécheresses ont provoqué plus de 1,3 million de déplacements internes d'enfants, la Somalie comptant une fois encore parmi les pays les plus concernés, tandis que les feux incontrôlés en ont provoqué 810 000, dont plus d'un tiers au cours de la seule année 2020. La majeure partie d'entre eux se sont produits au Canada, aux États-Unis et en Israël.

Le déplacement peut être le fruit d'une décision forcée et abrupte face à la catastrophe ou d'une évacuation préventive. Si ces évacuations peuvent sauver des vies, de nombreux enfants restent toutefois exposés aux menaces et aux difficultés induites par le déracinement, lequel se prolonge souvent sur de longues périodes.

Le risque de déplacement est particulièrement élevé pour les enfants vivant dans des pays déjà aux prises avec des crises simultanées, telles que les conflits et la pauvreté, et dont les capacités locales à faire face à d'éventuels déplacements d'enfants supplémentaires sont mises à rude épreuve.

Haïti, par exemple, pays à haut risque de déplacements d'enfants liés à des catastrophes, est également en proie à la violence ainsi qu'à la pauvreté et pâtit d'un manque d'investissements dans des mesures d'atténuation des risques et de préparation. Au Mozambique, par ailleurs, les communautés les plus pauvres – y compris certaines vivant en milieu urbain – sont touchées de manière disproportionnée par les phénomènes météorologiques extrêmes. C'est précisément dans ces pays, où le nombre d'enfants exposés à un risque de déplacement est le plus élevé et où les capacités de réaction et les financements sont limités, qu'il est le plus urgent de prendre des mesures d'atténuation des risques, d'adaptation et de préparation et de mobiliser des fonds.

S'appuyant sur un modèle de risque de déplacements liés aux catastrophes mis au point par l'Observatoire des situations de déplacement interne, ce rapport prévoit que les inondations fluviales pourraient déplacer presque 96 millions d'enfants au cours des trois prochaines décennies, d'après les données climatiques actuelles, tandis que les vents cycloniques et les ondes de tempête sont susceptibles de provoquer respectivement 10,3 millions et 7,2 millions de déplacements d'enfants sur la même période*. Or, la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques s'accroissant sous l'effet des changements climatiques, le bilan réel sera très certainement plus élevé.

L'UNICEF œuvre aux côtés des gouvernements des pays les plus exposés pour les aider à mieux se préparer et à atténuer le risque de déplacement, à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de réduction des risques liés aux catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques qui tiennent compte des enfants, et à concevoir des services résilients et mobiles pour protéger et atteindre les enfants avant, pendant et après les catastrophes, tout en proposant des solutions qui répondent aux vulnérabilités propres à chaque contexte.

Alors que les dirigeants s'apprêtent à se réunir à Dubaï en novembre à l'occasion de la COP 28 pour aborder la question des changements climatiques, l'UNICEF appelle les gouvernements, les donateurs, les partenaires du développement et le secteur privé à prendre des mesures pour protéger les enfants et les jeunes exposés à un risque de futur déplacement et les préparer, ainsi que leurs communautés. Ces mesures consistent notamment à :

- **PROTÉGER** les enfants et les jeunes des effets des catastrophes exacerbées par les changements climatiques et des déplacements en veillant à ce que les services essentiels pour les enfants, notamment l'éducation, la santé, la nutrition, la protection sociale et la protection de l'enfance, soient résilients aux chocs, mobiles et ouverts à tous, y compris aux enfants déjà déracinés ;

- **PRÉPARER** les enfants et les jeunes à vivre dans un monde marqué par les changements climatiques en améliorant leur capacité d'adaptation et leur résilience, et en leur donnant les moyens de participer à la recherche de solutions inclusives ;
- **DONNER LA PRIORITÉ** aux enfants et aux jeunes, y compris à ceux déracinés, dans les politiques et les investissements en lien avec le climat et les catastrophes, l'aide humanitaire et le développement afin de se préparer à un avenir déjà en marche.

#####

Note aux rédactions :

- Pour lire et télécharger le rapport, [cliquez ici](#).
- Diverses ressources multimédias (photos, b-roll et témoignages de familles concernées) sont disponibles [ici](#).

*La définition des aléas faisant l'objet des projections ne recoupe pas le champ de l'analyse historique, c'est pourquoi il n'est pas possible d'effectuer une comparaison directe. En outre, ces projections n'incluent pas les évacuations préventives.

L'UNICEF a analysé les données provenant de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) pour déterminer le nombre historique de déplacements d'enfants liés aux catastrophes météorologiques, et établi des projections du risque estimé de déplacements d'enfants à venir à l'aide du modèle de risque de l'IDMC. Ce travail a été réalisé avec le soutien de la Patrick J. McGovern Foundation.

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Pour défendre les droits de chaque enfant, où qu'il soit. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à vivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel, de la petite enfance à l'adolescence. Et nous n'abandonnons jamais.

Contact

Paul Heber
Chief Communication
Tél. : 44 87 15-26

Email : pheber@unicef.lu